



Faits saillants du budget fédéral 2022 Biens immobiliers

Le 7 avril 2022, l'honorable Chrystia Freeland, C.P., députée vice-première ministre et ministre des Finances a déposé le budget 2022 – Un plan pour faire croître notre économie et rendre la vie plus abordable.

Chapitre 1: Rendre le logement plus abordable

1.1 Construire des logements abordables - Utiliser le financement en infrastructure pour encourager la construction accrue de logements

- Il faut **adopter une approche coordonnée**, impliquant tous les ordres de gouvernement, afin de s'assurer que les dépenses publiques servent à construire un plus grand nombre de logements dont les Canadiens ont besoin. À cette fin, le budget de 2022 indique que le gouvernement entend offrir de la souplesse relativement **aux programmes fédéraux d'infrastructure afin de lier l'accès au financement de l'infrastructure** aux mesures prises par les provinces, les territoires et les municipalités pour accroître l'offre de logements, dans les cas où cela s'avère bénéfique. Cette souplesse ferait partie intégrante du financement permanent du transport en commun annoncé en 2021, le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, lorsque ses ententes administratives actuelles avec les provinces et les territoires seront renouvelées, et d'autres programmes d'infrastructure futurs.

1.1 Construire des logements abordables - Bâtiments et logements plus écologiques

- Le budget de 2022 propose de verser 150 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à Ressources naturelles Canada pour élaborer la stratégie du Canada pour des bâtiments carboneutres. La stratégie comprendra des initiatives visant à poursuivre la réforme du code du bâtiment, à accélérer **l'adoption et la mise en œuvre de codes nationaux du bâtiment** fondés sur le rendement et à promouvoir l'utilisation de **matériaux de construction à faibles émissions de carbone**, ainsi qu'à accroître la **résilience climatique des immeubles actuels**.

1.1 Construire des logements abordables - Construction plus écologique dans le logement et les bâtiments

- Le budget de 2022 propose de verser 183,2 millions de dollars sur sept ans, à compter de 2022-2023, avec 8,5 millions de dollars en amortissement restant, et 7,1 millions de dollars par la suite au Conseil national de recherches du Canada afin de mener des **recherches et des travaux de développement sur des matériaux de construction innovateurs**, et de revitaliser les **normes nationales de logement et de bâtiment** en vue d'encourager des solutions de construction à faibles émissions de carbone.

Chapitre 2: Une économie forte, en croissance et résiliente

2.3 Investir dans la propriété intellectuelle et la recherche - Financer la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique

- Le budget de 2022 propose de verser 14,5 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, avec un amortissement restant de 8,4 millions de dollars et 2,5 millions de dollars par la suite, pour appuyer l'achèvement et l'exploitation de la **Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique**.

Chapitre 3: Un air pur et une économie vigoureuse

3.1 Réduire la pollution pour lutter contre les changements climatiques - Établir un réseau national de bornes de recharge pour véhicules électriques

- Le budget de 2022 propose de verser 2,2 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à Ressources naturelles Canada pour renouveler le programme relatif au parc de véhicules dans le cadre de l'écologisation des

opérations du gouvernement, qui poursuivra les **évaluations de l'état de préparation des immeubles fédéraux nécessaires pour faciliter la transition du parc automobile fédéral aux VZE.**

3.1 Réduire la pollution pour lutter contre les changements climatiques - Renforcer les capacités pour appuyer l'approvisionnement écologique

- Dans le budget de 2022, le gouvernement fédéral annonce que Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) élaborera de **nouveaux outils, lignes directrices et cibles** pour appuyer l'adoption de l'approvisionnement écologique dans l'ensemble du gouvernement fédéral. De plus amples détails seront annoncés par SPAC au cours des prochains mois.

Chapitre 4: Créer de bons emplois pour la classe Moyenne

4.3 Une main-d'œuvre pour l'économie du XXIe siècle - Doubler le financement accordé au Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical

- Le budget de 2022 propose d'accorder 84,2 millions de dollars sur quatre ans pour doubler le financement du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical. Chaque année, le nouveau financement aiderait 3 500 apprentis issus de groupes sous-représentés à entreprendre et à réussir une carrière dans les **métiers spécialisés grâce au mentorat, à des services d'orientation professionnelle et au jumelage emploi-travailleur.**

4.4 Établir des liens entre les travailleurs et les bons emplois - Déduction pour la mobilité des gens de métier

- Le budget de 2022 propose d'instaurer une déduction pour la mobilité de la main-d'œuvre, qui permettrait de reconnaître sur le plan fiscal jusqu'à concurrence de 4 000 \$ par année en frais de déplacement et de réinstallation temporaire admissibles pour les **gens de métier et les apprentis** admissibles. Cette mesure s'appliquerait aux années d'imposition 2022 et les suivantes.

Chapitre 7: Continuer à avancer sur le chemin de la réconciliation

7.2 Appuyer des communautés fortes et en santé – Améliorer l'approvisionnement en eau potable et les infrastructures des communautés des Premières Nations

- Le budget de 2022 propose de fournir à Services aux Autochtones Canada 398 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, pour **appuyer l'infrastructure communautaire** dans les réserves, dont au moins 247 millions de dollars seront investis pour traiter les problèmes d'infrastructures d'approvisionnement en **eau et de traitement des eaux usées.**

7.2 Appuyer des communautés fortes et en santé - Investir dans le logement abordable pour les communautés autochtones

- Le budget de 2022 propose de verser 4 milliards de dollars supplémentaires sur sept ans, à compter de 2022-2023, à Services aux Autochtones Canada et à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada afin d'accélérer les travaux visant à **combler les lacunes en matière de logement dans les communautés autochtones** comme suit :
 - Un financement de 2,4 milliards de dollars sur cinq ans pour soutenir le logement des Premières Nations dans les réserves;
 - Un financement de 565 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir le logement dans les communautés des Premières Nations autonomes et titulaires de droits issus de traités modernes;
 - Un financement de 845 millions de dollars sur sept ans pour soutenir le logement dans les communautés inuites;
 - Un financement de 190 millions de dollars sur sept ans pour soutenir le logement dans les communautés métisses.

7.3 Faire progresser l'autodétermination et la prospérité - Mettre en œuvre la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

- À l'appui de ces efforts, le budget de 2022 propose également de verser 9,5 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, au **ministère de la Défense nationale pour lui permettre d'harmoniser ses opérations et ses activités de mobilisation** avec les peuples autochtones et la Loi.

7.3 Faire progresser l'autodétermination et la prospérité - Modifications législatives pour soutenir l'autodétermination

- Le budget de 2022 annonce l'intention du gouvernement de remplacer la Loi sur la gestion des terres des premières nations – qui habilite les Premières Nations à exercer leur droit en choisissant de s'exclure des dispositions de la *Loi sur les Indiens* et de les remplacer par leurs propres lois – par **la Loi sur l'Accord-cadre relatif à la gestion des terres**

des Premières Nations. Grâce à cette loi concise et simplifiée, qui donnera force de loi à l'Accord-cadre relatif à la gestion des terres des Premières Nations axé sur la relation de nation à nation, on pourra continuer à promouvoir le Régime de gestion des terres des Premières Nations.

Chapitre 8: Des communautés sûres et inclusives

8.1 Un Canada diversifié et inclusive - Lutter contre le racisme systémique, la discrimination et la haine

- Le budget de 2022 propose de verser 20 millions de dollars en 2022-2023 au ministère du Patrimoine canadien pour appuyer **la construction du nouveau Musée de l'Holocauste à Montréal**. De plus, un financement de 2,5 millions a été approuvé pour le Sarah and Chaim Neuberger Holocaust Education Centre par l'intermédiaire du Fonds du Canada pour les espaces culturels et du Programme d'aide aux musées.

Chapitre 9: Équité fiscale et gouvernement efficace

9.2 Gouvernement efficace – Réduire les dépenses prévues dans le contexte d'une relance plus forte

- Pour appuyer la population et les entreprises canadiennes pendant la pandémie de COVID, il était nécessaire de mettre en place des mesures de soutien et des programmes extraordinaires et temporaires. Le gouvernement reste déterminé à lever les mesures spéciales liées à la pandémie et à normaliser le niveau global des dépenses de programmes. À cet égard, le gouvernement lancera un processus de réexamen des plans de dépenses annoncés précédemment afin de s'assurer que les programmes gouvernementaux sont adaptés aux circonstances changeantes, y compris une relance économique plus forte que prévu.
- Dans ce contexte, le budget de 2022 annonce l'intention du gouvernement d'examiner les plans de dépenses annoncés précédemment dans la perspective de réduire le rythme et l'envergure des dépenses qui n'ont pas encore eu lieu jusqu'à un maximum de 3 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années. On fera le point sur les progrès de cette initiative dans la mise à jour économique et budgétaire de 2022.

9.2 Gouvernement efficace - Examen des politiques stratégiques

- Le gouvernement demeure axé sur la gestion prudente et responsable des finances publiques. Il faut donc procéder à un examen continu afin de s'assurer que l'argent des contribuables canadiens est utilisé de manière efficace et que les programmes publics donnent les résultats attendus. Afin d'appuyer ces efforts, le budget de 2022 annonce le **lancement d'un examen exhaustif des politiques stratégiques**. Dirigé par la présidente du Conseil du Trésor, l'examen comprendra les deux volets suivants :
 - Le volet 1 évaluera **l'efficacité des programmes** en ce qui concerne l'atteinte des objectifs prioritaires du gouvernement, qui consistent à renforcer la croissance économique, à assurer l'inclusion et à lutter contre les changements climatiques.
 - Le volet 2 permettra de déterminer les possibilités d'économiser et de réaffecter les ressources de façon à adapter les activités et les programmes gouvernementaux à la nouvelle réalité post-pandémique. D'autres domaines d'intérêt pourraient inclure **les biens immobiliers, les déplacements** et l'amélioration de la prestation des services numériques, en partie en fonction des principales leçons tirées des mesures d'adaptation prises par le gouvernement pendant la pandémie, comme le recours accru à **des modalités de travail en mode virtuel ou à distance**.
- Ces efforts viseraient des économies de 6 milliards de dollars sur cinq ans et de 3 milliards de dollars par année d'ici 2026-2027. Le budget de 2023 présentera une mise à jour sur l'avancement de cet examen.